Rapport d'Analyse : Restaurer la Confiance Sanitaire par la Transparence

À l'attention de Madame Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Objet : analyse des perceptions réelles des Français concernant l'information en santé.

Madame la Ministre,

Ce rapport fait suite au courrier recommandé qui vous a été adressé le 15 janvier 2026 par l'association BonSens.org, lu par vos services mais qui est resté à ce jour sans réponse. Dans ce courrier, l'association alertait sur les limites et les **biais du rapport** sur la désinformation en santé remis le 12 janvier 2026 par MM. Molimard, Costagliola et Maisonneuve. BonSens.org **proposait de financer intégralement une enquête nationale**, transparente et représentative, afin d'enrichir le débat public avec les perceptions réelles des citoyens et de nombreux experts internationaux et nationaux indépendants. En droit administratif comme en éthique publique, ce silence constitue une décision implicite de rejet qui engage la responsabilité de l'État quant à l'intégrité des travaux produits.

Face à l'absence de réponse institutionnelle, BonSens.org, en association avec France-Soir, a mené cette démarche de manière indépendante. L'institut MIS Group a ainsi réalisé un vaste sondage national le 5 février 2026 auprès de 1 200 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas, recueil CAWI).

L'objet de cette analyse n'est pas une simple opposition de principe, mais un audit nécessaire de la méthodologie employée par la mission officielle et un exposé objectif des données factuelles issues de cette étude. Il met en lumière le décalage abyssal entre la « *France officielle* » (représentée par le panel du rapport Molimard) et la « *France réelle* », et analyse les conséquences économiques et sanitaires désastreuses de la rupture du contrat de confiance entre les citoyens, les médias et les institutions.

Ignorer les voix critiques et les demandes de transparence ne fait qu'aggraver la fracture entre l'institution et le citoyen. Pour restaurer ce lien, **Xavier Azalbert (Président)** et le **Professeur Christian Perronne (Vice-Président)** réitèrent leur demande d'audience, en présentiel ou par visioconférence, afin de vous présenter les données de « *la France réelle* » qui font cruellement défaut au rapport officiel.

Nous rappelons ici à toutes fins utiles que le Professeur Christian Perronne a occupé parmi les plus hautes fonctions dans le domaine de l'infectiologie en tant que directeur, sous-directeur, vice-président ou expert (CMIT, CSHPF, HSCP, ANSM, OMS etc) comme en témoigne son CV [1], et l'adjectif « *d'antivax* » que certains fact-checkers et médias osent utiliser contre lui n'est qu'hérésie et pure diffamation.

1. Analyse des biais du rapport institutionnel sur la désinformation

Le rapport sur l'information en santé remis à votre ministère se veut être une base pour lutter contre la désinformation, et **l'efficacité d'une politique de santé publique repose sur la représentativité des experts consultés**. Cependant, l'analyse de sa méthodologie et du panel de personnes auditionnées révèle un **tropisme institutionnel écrasant et un biais de confirmation majeur**.

- **Indépendance du Panel d'Experts : « le tropisme institutionnel »**

  Le panel exclusif est non représentatif **:** Sur les 267 acteurs auditionnés, 80 % dépendent financièrement de l'État (agences gouvernementales, instituts de recherche, universités, ordres professionnels) et 12 % sont issus des médias et « *fact-checkers* » (dont la majorité bénéficie de subventions publiques). À l'inverse, **0 % des personnes auditionnées ne proviennent d'associations citoyennes critiques** ou de collectifs de victimes d'effets secondaires, excluant de fait toute voix dissidente du débat.

  Cette configuration constitue un **« *gardiennage restrictif* »** tel que décrit par le philosophe Rico Hauswald [2] . En verrouillant l'accès au débat, le panel s'enferme dans un **« *consensus dégénératif* »** : une situation où la validation entre pairs ayant des liens d'intérêts entre eux remplace la validation scientifique rigoureuse, privant le décideur politique de toute perspective contradictoire.

[1] https://bonsens.info/christian-perronne/

[2] Hauswald, R. Gatekeeping failures, degenerative consensus dynamics, and undue deference to science. *Synthese* **207**, 35 (2026). https://doi.org/10.1007/s11229-025-05423-7

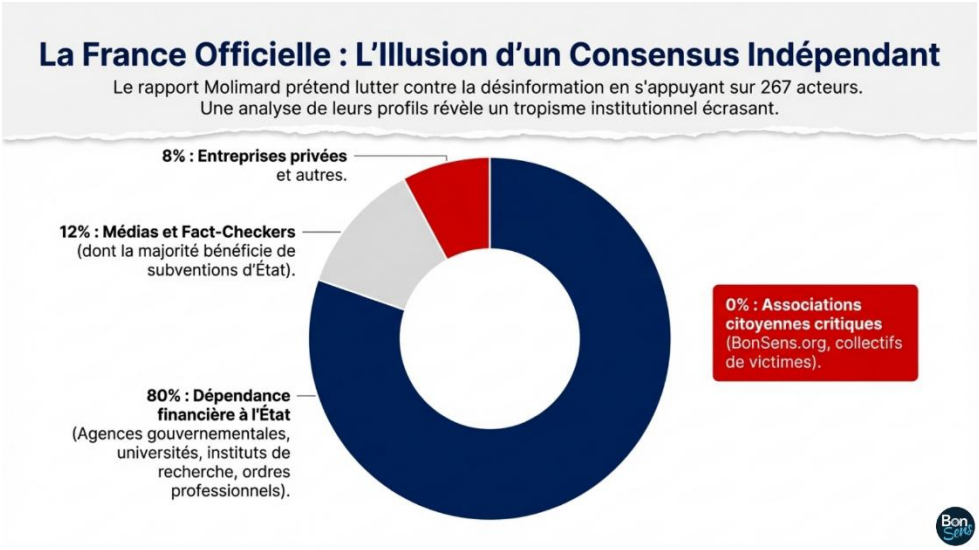

- **Anatomie d'un biais : les 6 Piliers du Dogme Institutionnel**

  L'illusion d'un consensus scientifique : Les positions des personnalités auditionnées relèvent du dogme institutionnel plutôt que de la démarche scientifique. L'alignement du panel a été quantifié par l'analyse des positions publiques des intervenants sur six marqueurs de la crise sanitaire. **96 % des personnalités ayant pris position s'alignent parfaitement sur le profil du consensus officiel.** À titre d'exemple, 100 % des avis exprimés par ce panel ont soutenu des études pourtant reconnues aujourd'hui comme biaisées ou frauduleuses (comme le *LancetGate ou l'étude Pradelle et al.,* deux études scientifiques rétractées pour des problèmes majeurs, ou l'étude *Recovery* ayant utilisé des doses toxiques d'hydroxychloroquine sur des patients hospitalisés).

Un déni sur les effets secondaires et l'idéologie vaccinale : Le panel interrogé affiche une adhésion totale (100 %) à une ligne pro-vaccinale sans nuance. De plus, 86 % de ceux qui ont abordé la question des effets secondaires des vaccins anti-Covid les ont niés ou minimisés.

- **LancetGate (données frauduleuses) et étude Pradelle et al.[3] (17 000 morts supposés par l'hydroxychloroquine) :** 100% de soutien ou absence de réserve pour les personnes auditionnées pour deux études qui ont pourtant été rétractées pour des problèmes majeurs. [4, 5]
- **Étude RECOVERY :** Aucun membre du panel n'a relevé les doses toxiques - pourtant documentées - de l'étude RECOVERY avant sa publication.
- **Idéologie Vaccinale :** Adhésion pro-vaccination totale non nuancée (0% de voix sceptiques ou modérées identifiées).
- **Vaccination Covid-19 :** Recommandation systématique de produits expérimentaux à vocation vaccinale (en phase 3 d'essais cliniques non achevés au moment de la recommandation) n'empêchant pas la transmission, ignorant le principe de précaution, pour les populations jeunes en bonne santé, sans risque de maladie grave, avec aujourd'hui les dommages que l'on connait relatifs aux effets indésirables de ces produits (myocardites/péricardites, thromboses etc).
- **Effets secondaires : 86% de non-reconnaissance ou de minimisation.** Le panel a systématiquement occulté ces problèmes ce qui est pourtant la première cause de défiance citoyenne.
- **Dissidence (RFK Jr.) :** 100% de condamnation unanime. La nomination de Robert Kennedy Jr. aux États-Unis est traitée par le prisme de l'étiquetage (« *complotiste* ») plutôt que par sa volonté d'une science basée sur les preuves et l'"*Evidence based medicine*" des essais randomisés en double aveugle ainsi que l'analyse des enjeux de santé environnementale.

Ce bloc monolithique de **96% d'alignement** démontre que le panel n'a pas été conçu pour explorer la vérité, mais pour valider un narratif préexistant. Et ceci est un réel problème éthique.

[3] https://www.fortunejournals.com/articles/erroneous-assessment-of-the-effect-of-hospital-treatment-ndash-the-misleading-creation-of-17000-deaths-and-its-consequences-for-go.html
[4] https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)31324-6/fulltext
[5] https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S075333222301853X

Ces éléments illustrent que le rapport officiel confond l'unanimité d'un entre-soi institutionnel avec un véritable consensus scientifique. Face à cela, le projet d' « *Info-Score Santé* » (visant à noter les médias de A à E) proposé par ce rapport apparaît comme une fausse solution.

Basé sur des critères subjectifs et des pondérations arbitraires, il constitue un **mécanisme de contrôle conçu pour pénaliser le pluralisme** : il retire par exemple des points aux médias faisant appel aux dons (ciblant directement la presse indépendante) ou s'appuyant sur des revues non listées par l'establishment, ne manquant pas de rappeler les régimes non démocratiques de ce monde.

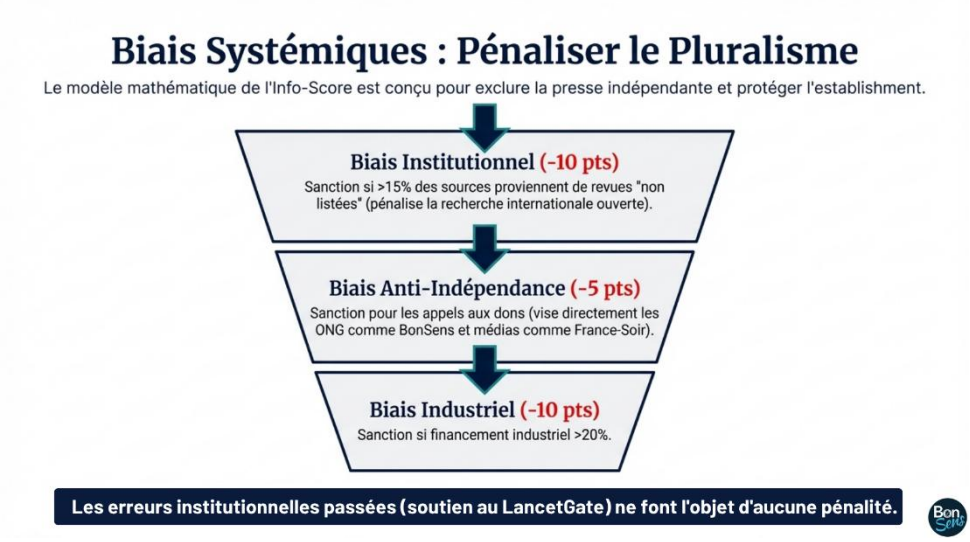

2. La fracture sanitaire : Les perceptions réelles des Français

Les données recueillies par l'institut MIS Group en février 2026 brossent le portrait d'une opinion publique qui, loin de rejeter la science en bloc, sanctionne sévèrement les mensonges perçus et l'opacité des institutions. L'autosatisfaction institutionnelle se heurte frontalement à la réalité sociale. Le décalage entre la « *France Officielle* » et la « *France Réelle* » n'est plus une simple divergence, c'est une rupture de contrat.

L'effondrement de l'adhésion vaccinale et la perte de confiance : Bien que 73 % des Français restent favorables au principe de la vaccination en général, la confiance spécifique envers les autorités s'est effondrée.

- **81 % des Français déclarent qu'ils ne se feront pas vacciner** lors de la nouvelle campagne contre la Covid-19. Ce rejet massif s'étend désormais à d'autres campagnes, avec 70 % de la population refusant également le vaccin contre la grippe.

- **59 % des citoyens se disent désormais défavorables à certains vaccins spécifiques**, un niveau d'opposition record qui s'inscrit dans une tendance haussière depuis mai 2025 et qui n'a plus été mesuré par le baromètre ANSM depuis 2023.

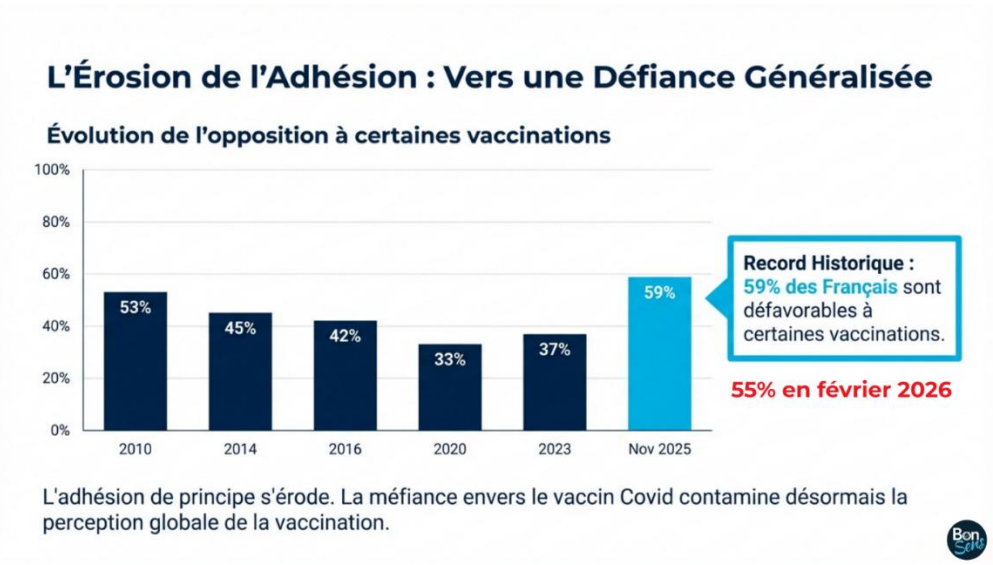

- Les raisons de ce rejet sont clairement identifiées : **47 % des Français affirment avoir perdu confiance dans la vaccination précisément à cause du « *gouvernement et de ses mensonges* ».**
- À l'inverse, **62 % estiment que ce ne sont ni les réseaux sociaux ni les prétendus « *antivax* » qui sont responsables** de cette perte de confiance.

L'alerte citoyenne sur l'explosion des cancers : Une inquiétude sanitaire majeure émerge des résultats du sondage. **66 % des Français perçoivent une « *augmentation explosive* » des cas de cancers.**

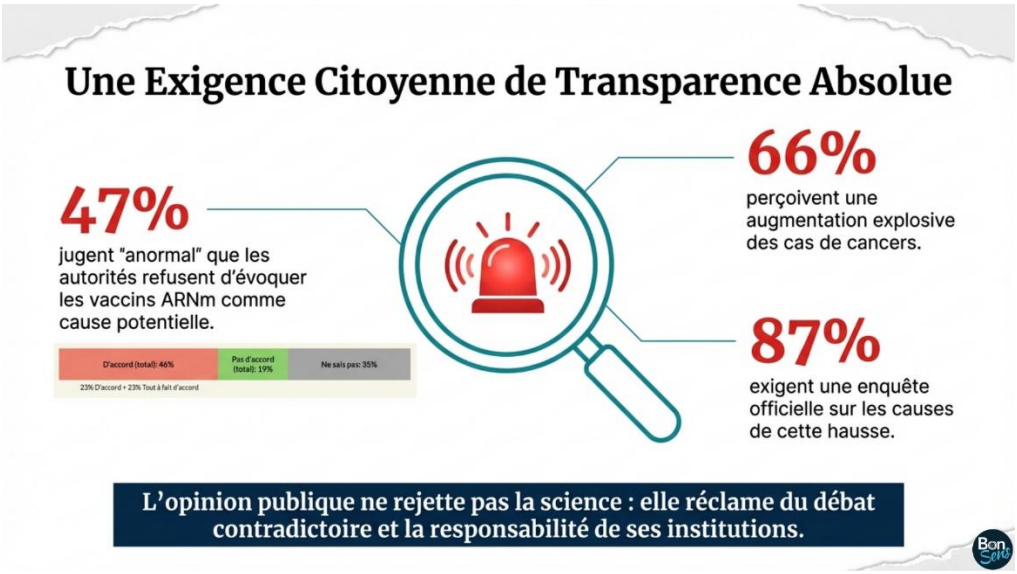

L'opinion publique exige la transparence absolue : **87 % des répondants demandent qu'une enquête officielle soit menée sur les causes de cette augmentation**. Plus inquiétant pour les autorités, **46 % des citoyens jugent « *anormal* » que le lien éventuel avec la technologie vaccinale à ARNm ne soit pas évoqué ou étudié publiquement.**

3. Le « *Cercle de la Défiance* » face à l'Information et aux Médias

Le rapport Molimard pointe la désinformation en ligne comme cause de la défiance. Or, l'étude MIS Group démontre que **la perte de confiance est le symptôme de l'opacité institutionnelle**, instaurant un véritable « *Cercle de la Défiance* ».

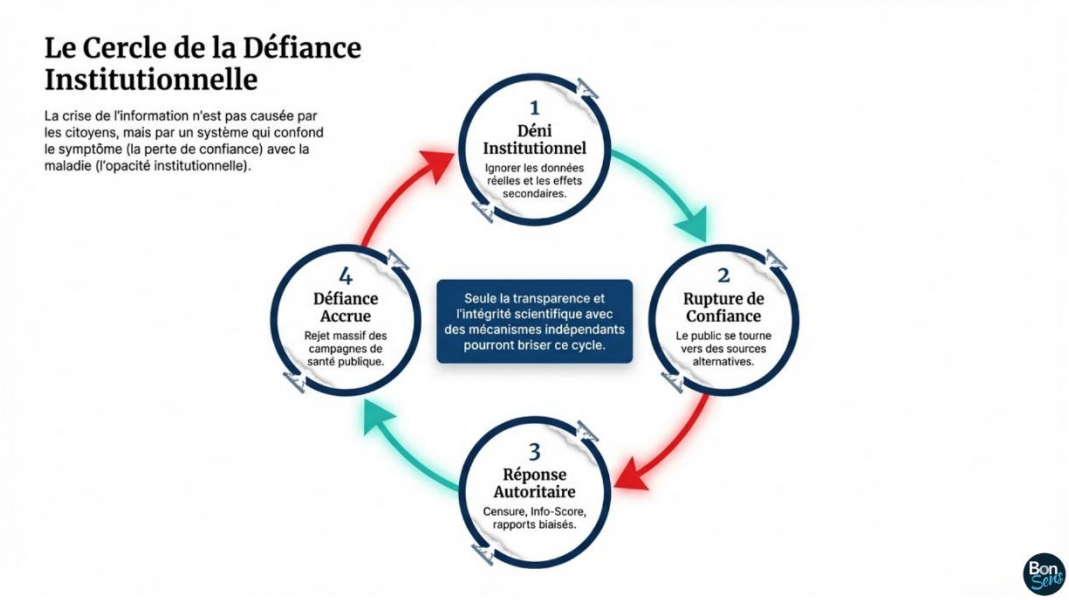

- **Défiance politique et institutionnelle :** 74 % des Français expriment une défiance à l'égard du gouvernement, et 73 % jugent qu'Emmanuel Macron est un « *mauvais président* », créant une fracture émotionnelle forte.
- **Rejet de l'objectivité des médias traditionnels :** Conséquence directe, **65 % des Français estiment que les médias télévisés mainstream (TF1, France TV, BFM) manquent totalement d'objectivité**. 56 % de la population déclare ne plus s'informer via la presse traditionnelle.
- **Basculement vers les réseaux alternatifs :** Les citoyens se détournent des discours officiels : **47 % d'entre eux déclarent s'informer désormais principalement via des médias alternatifs**.
- **Adhésion aux récits alternatifs :** Ce vide informationnel et cette perte de repères font que 51 % des Français sont désormais perméables aux récits alternatifs. Plus précisément, **46 % déclarent croire à certaines théories qualifiées de « *théories du complot* »**. Dans le domaine de la santé, **55 % de la population est convaincue que le**

ministère de la Santé et l'industrie pharmaceutique ont caché la nocivité de certains vaccins ou médicaments, et 44 % pensent que les médias et politiques mentent pour protéger les intérêts des élites.

Face à cela, la réponse autoritaire consistant à censurer ou à « *noter* » l'information ne fera qu'alimenter l'étape suivante du cycle : une défiance accrue.

4. « *L'Éléphant dans la Pièce* » : L'ampleur et le coût des effets secondaires

Le point de rupture le plus critique entre le discours officiel et le vécu des Français concerne la gestion des effets indésirables de la vaccination Covid-19.

Le décalage abyssal des données de pharmacovigilance : Les dernières données officielles publiées de l'ANSM, datent de 2023, (environ 200 000 rapports d'effets secondaires, dont 50 000 graves) et sont en totale contradiction avec la réalité déclarée par les citoyens. Selon le sondage de février 2026, **46 % des Français vaccinés déclarent avoir subi des effets indésirables**. Plus grave encore, **15 % des vaccinés déclarent avoir subi des effets majeurs ou importants**.

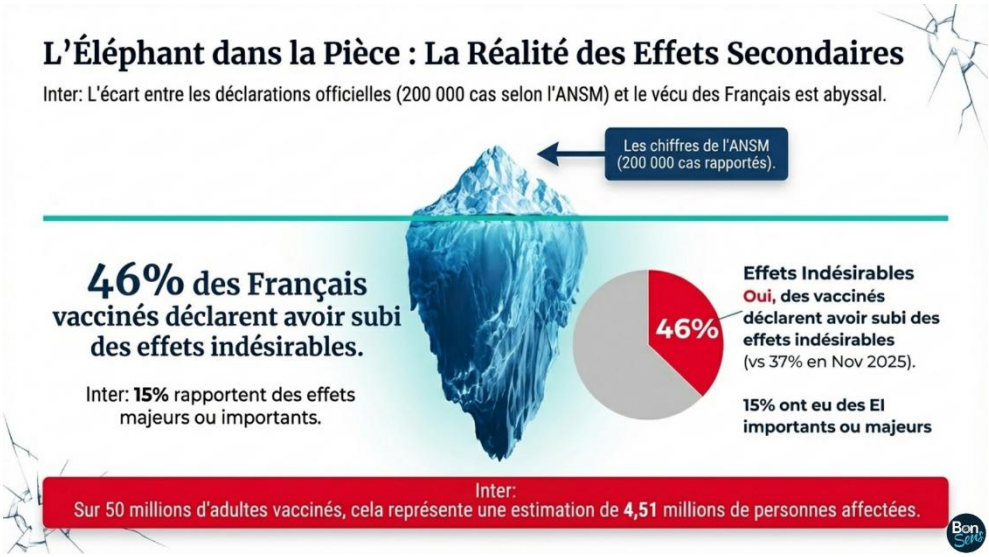

Une facture économique et sociale colossale pour l'État : La projection de ces statistiques (**15% des vaccinés déclarant avoir subi des effets indésirables majeurs**) sur les quelques 50 millions d'adultes vaccinés en France aboutit à une estimation vertigineuse de **7,5 millions de personnes potentiellement affectées de manière significative**.

Or, le système d'indemnisation actuel est dans l'incapacité de faire face à ce volume. Le rapport de l'ONIAM (Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux) révèle un vide juridique et financier complet. Fin 2024, seules 181 victimes avaient été indemnisées pour un montant total de 91,8 millions d'euros. Avec un montant moyen d'indemnisation de 154 000 € par victime globale à l'ONIAM, l'application de ce dispositif à un potentiel de millions de plaignants engendre une facture qui pourrait atteindre **10 milliards d'euros pour l'État**.

Parallèlement, les contrats d'achat européens négociés de manière opaque (et actuellement attaqués en justice en Belgique) stipulent que la solidarité nationale, c'est-à-dire le contribuable français paiera pour les dommages, les fabricants ayant limité leur responsabilité.

Recommandations et Conclusion

Madame la Ministre, un rapport qui ignore les 46 % de vaccinés déclarant des effets secondaires et les 15% de vaccinés disant avoir subi des effets indésirables majeurs, et qui auditionne un panel composé à 96 % de profils institutionnels alignés dogmatiquement **ne peut prétendre lutter contre la désinformation de manière objective.** Le rapport Molimard-Costagliola-Maisonneuve est le symptôme d'un système qui préfère stigmatiser la critique plutôt que d'auditer ses propres défaillances. En tant qu'experts, nous affirmons que **la transparence commence par le questionnement de ses propres biais.**

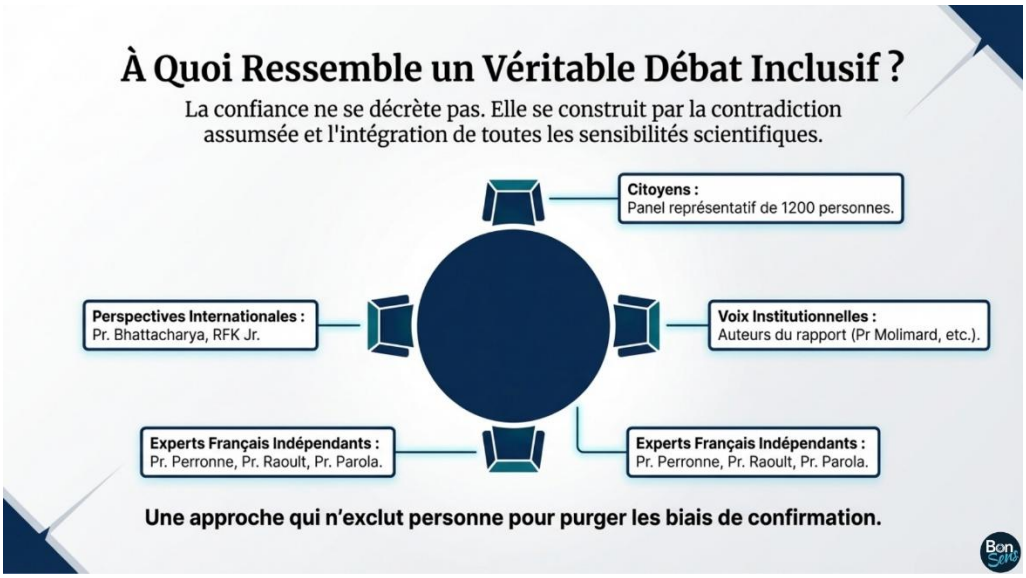

Pour briser ce cercle vicieux de la défiance, il est indispensable de :

1. **Instaurer une transparence absolue :** Engager immédiatement une enquête indépendante sur la hausse des cas de cancers et sur la réalité quantitative des effets secondaires post-vaccinaux, comme le réclament 87 % des Français. A ce sujet l'association BonSens.org signale l'étude Lesgards et al en *pre-publication* et actuellement en soumission à des revues scientifiques [6] qui justement étudie ce problème relatif à l'augmentation des cancers.
2. **Organiser un véritable débat inclusif :** La confiance ne se décrète pas par un *Info-Score* punitif. Elle se construit par la contradiction assumée. Cela implique d'intégrer toutes les sensibilités scientifiques (y compris les experts internationaux et les scientifiques français indépendants mis au ban) ainsi que les représentants des usagers et des victimes.
3. **Protéger l'intégrité scientifique par des mécanismes indépendants :** Substituer aux logiques de censure un mécanisme de type « *permis à points* » ou principe « *pollueur-payeur* » de l'information. Les institutions ou médias ayant diffusé de fausses données (comme le

[6] https://zenodo.org/records/18991296

LancetGate ou l'étude Pradelle et al.) doivent être tenus de corriger publiquement leurs erreurs et d'en assumer la responsabilité au même titre que tout autre citoyen.

La reconstruction du contrat sanitaire exige de sortir de l'entre-soi institutionnel car la science véritable tolère le débat.

Nous restons, avec les membres du bureau de l'association BonSens.org, représentée ici par son vice-président, le professeur Christian Perronne et son président Xavier Azalbert, à votre entière disposition pour engager ce dialogue indispensable à la santé publique et à la paix sociale.

Au nom de l'association BonSens.org. Le 27 mars 2026.

Professeur Christian Perronne
Vice-président

Xavier Azalbert
Président